

Profil de poste : Animateur (H/F)

Poste à temps non complet annualisé (32/35^{ème})

Rattaché au Pôle Famille - Direction Enfance-Jeunesse

Cadre d'emploi : adjoint d'animation

Catégorie : C

La commune de Grand-Champ se situe au cœur du département du Morbihan à 15 km au Nord de Vannes. Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité du service enfance/jeunesse, nous recherchons un animateur périscolaire, temps du midi et ALSH pour une durée d'un an renouvelable à temps non complet (32/35^{ème}).

Sous l'autorité du chef du service Enfance-Jeunesse, l'animateur(trice) périscolaire, temps du midi et ALSH participe à l'organisation, l'animation et l'encadrement des usagers du service.

Missions :

- **ALSH** : organisation et animation des activités en lien avec le projet pédagogique et les activités du service
- **Temps du midi** : accompagnement des enfants sur le trajet entre les écoles et le restaurant scolaire (aller-retour). Aide au service du repas des enfants au restaurant scolaire. Temps de surveillance sur la cour d'école
- **Accueil périscolaire** : aller chercher les enfants dans les écoles pour les accompagner sur les différents lieux d'accueil. Préparer, ranger les lieux d'accueil. Préparer le goûter des enfants et le mettre en place sur les lieux d'accueil. Donner le goûter aux enfants. Animer les temps d'accueil de manière active
- Accueillir les parents, les informer et répondre à leurs questions
- Participer aux réunions du service

Savoir-faire :

- Autonomie, sens de l'organisation et capacité d'initiative
- Rigueur, respect des procédures et des normes
- Sens du service public : continuité, égalité de traitement des usagers, intérêt général...
- Connaissances liées à l'environnement professionnel, services et partenaires extérieurs
- Connaissances techniques et réglementaires en lien avec l'activité

Savoir être :

- Sens du travail en équipe
- Relations avec la hiérarchie, le cas échéant avec les élus
- Relations avec les collègues ou autres responsables de service
- Relations avec le public, les usagers le cas échéant
- Capacité à respecter l'organisation collective du travail
- Capacité à partager l'information et à rendre compte
- Respect des délais
- Recherche de l'information, curiosité professionnelle
- Ponctualité

Diplôme :

Diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animateur/animateuse (BAFA, CAP petite enfance...)

Expérience professionnelle :

Pas de niveau d'expérience requis

Rémunération :

Suivant profil

Poste à pourvoir :

Dès que possible

Durée du contrat :

1 an renouvelable

Adresser lettre de motivation et curriculum vitae à :

Monsieur Yves BLEUNVEN

Maire de Grand-Champ

Place de la mairie

56 390 GRAND-CHAMP

ou par courriel à :

grh@grandchamp.fr